

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 03 MAI 2018

DELIBERATION N°2018.00110

**CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A LA SOCIETE FOREZIEENNE DE
RECUPERATION (SOFOREC) – ZONE D'ACTIVITES DES VOLONS A
ANDREZIEUX-BOUTHEON**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 26 avril 2018

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 48

Membres titulaires présents :

M. Denis BARRIOL, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHAVANNE,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL,
M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Annie GREGOIRE,
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,
M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE,
M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 15 mai 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180329-D20180011010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180515

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc FAURE, M. Roland GOUJON,
Mme Siham LABICH, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Marc PETIT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Jean-Marc THELISSON

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 03 MAI 2018

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A LA SOCIETE FOREZIEENNE DE RECUPERATION (SOFOREC) – ZONE D'ACTIVITES DES VOLONS A ANDREZIEUX-BOUTHEON

L'entreprise SOFOREC (Société Forézienne de Récupération), représentée par son Président Laurent MICHON, est spécialisée dans le recyclage de déchets métalliques industriels.

La société compte aujourd'hui 20 salariés et réalise un chiffre d'affaires d'environ 16 M€ en 2015.

L'entreprise, implantée sur le secteur Bellevue-Le Mont à Saint-Etienne, est actuellement locataire de la Ville de Saint-Etienne. Elle occupe une parcelle de 24 254 m² sur laquelle est édifié un bâtiment de 539 m².

La Ville de Saint-Etienne est engagée dans une démarche de renouvellement urbain avec la requalification du quartier intermodal de la gare de Bellevue.

Dans ce contexte, le développement de l'activité de SOFOREC implique une relocalisation de l'activité en vue de construire des locaux adaptés au process industriel de l'entreprise.

Ainsi, Laurent MICHON souhaite acquérir plusieurs parcelles sur la zone d'activités des Volons à Andrézieux-Bouthéon. Les parcelles appartenant à Saint-Etienne Métropole cadastrées AB 404, AB 459 (issue de la division de la parcelle 411) AB 415, AB 449 et AB 450 d'une surface totale de 17 276 m² sont nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Conformément à l'estimation de France Domaine en date du 19 mars 2018, la cession pourrait intervenir au prix de 18 € HT/m², TVA en sus au taux en vigueur au moment de la vente, applicable à la surface exacte vendue.

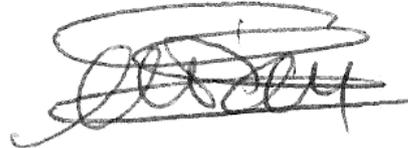
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la vente des parcelles sur la zone d'activités des Volons au profit de la société SOFOREC ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, aux conditions financières énoncées ci-dessus,**
- **autorise la société, ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, à déposer dès à présent une demande d'autorisation d'urbanisme en vue de la réalisation de son projet,**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte de vente ou toutes pièces découlant de la présente délibération nécessaires à la transaction à intervenir en l'étude de Maître Laetitia RICHARD PICHON, notaire 15 place du Forez à Andrézieux-Bouthéon en double minute avec le notaire de l'acquéreur,
- la recette résultant de cette vente sera perçue au budget annexe des ZI/VOLON-7015.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU